

Graveson, le 15 juillet 2015.

V.Réf.

N.Réf. DIR.AMC/JLB/JB/FP\_BriJeu\_060715

# PROJET EMPLOI JEUNE Brigade Loup

### MISSION (raison d'être du poste)

- Participer à la mise en œuvre des mesures de gestion des populations de loups et de réalisation des constats de dommages sur animaux domestiques.

### **ENVIRONNEMENT DU POSTE**:

#### Contexte et description du service :

L'ONCFS est identifié comme un organisme expert pour aider aux processus de décision et d'appui quand à la mise en œuvre des mesures d'intervention sur cette espèce protégée, rendues nécessaires par l'importance des dommages à l'élevage. Le poste s'intègrera dans une équipe de 10 agents créée sur demande du Ministère de l'écologie.

Cette équipe sera intégrée à la Délégation Interrégionale Alpes-Méditerranée-Corse de l'ONCFS et plus particulièrement à la CRSOIL (Cellule Régionale de Soutien aux Opérations d'Intervention sur le Loup). Cette cellule a pour activité principale de tester et mettre en œuvre de nouvelles techniques d'intervention sur le loup ainsi que d'apporter un appui aux services départementaux pour la mise en œuvre et la réalisation des opérations de terrain.

#### Activité principale :

- -Participer aux opérations de défense des troupeaux, en assurant une présence auprès des éleveurs connaissant une récurrence d'attaques exceptionnelles,
- -Participer aux opérations de prélèvement ordonnées par l'Etat,
- -Réaliser les constats de dommages sous l'autorité du service départemental local.

### Activité secondaire :

-Participer à la collecte des données nécessaires à l'évaluation de la mise en œuvre des protocoles.

### Relations internes-externes:

En interne avec les agents de l'ONCFS affectés à la délégation interrégionale selon les règles hiérarchiques de la fonction publique,

En externe avec les communautés cynégétiques et agricoles.

## Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Mise en œuvre des consignes hiérarchiques et aptitude à rendre compte, réactivité, Rédaction rigoureuse des formulaires des constats d'attaques.

DELEGATION INTERREGIONALE ALPES-MEDITERRANEE-CORSE 6 avenue du Docteur Pramayon 13690 GRAVESON

Téléphone: 04.32.60.60.10 - Télécopie: 04.90.92.29.78 - E.Mail: dr.alpes-mediterranee-corse@oncfs.gouv.fr

### **COMPETENCES NECESSAIRES** (acquises ou à acquérir):

#### <u>Techniques</u>:

Aptitude au déplacement dans tous les milieux naturels (notamment montagnards et forestiers), sens de l'orientation et notions de topographie,

Aptitude au maniement des armes de catégories C et D (armes de chasse lisses et rayées). Notions de balistique,

La connaissance et la pratique des modes de chasse individuel et collectif seraient un plus.

<u>Transversales</u>: Neutralité politique, respect de l'obligation de réserve, initiative et autonomie, sens du travail en équipe, respect des consignes de sécurité, sens de la hiérarchie.

Relationnelles : Sens de l'écoute, pédagogie explicative.

### MODE D'ACQUISITION DES COMPETENCES:

- Formation et appui technique assurés par les services de l'ONCFS (Drh-division du personnel et division formation, DIR, CRSOIL, Services Départementaux, Centre national de Recherche et d'Etude Appliquée Prédateurs-Animaux Déprédateurs)

### **PROFIL RECHERCHE:**

-Age: > 18 ans

Permis de conduire B,

Permis de chasser, la possession du Brevet Grand Gibier serait un plus,

Expérience souhaitée dans la pratique de tous les modes de chasse,

Origine « rurale », formation type BEPA agricole, avec spécialité cynégétique ou aménagements.... La motivation pour cet emploi sera déterminante dans les critères d'embauche.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL:**

#### -Matériel:

Vestiaire, chaussures, sac à dos, sacs de couchage, matériel optique, moyens de transport et de communication fournis

-Hébergement :

Possible sur la base d'un hébergement collectif durant les périodes de service,

-Restauration:

Non fournie.

-Horaires et saisonnalité :

Durée hebdomadaire de 35h. Système de récupération et de compensation en vigueur à l'ONCFS en cas de dépassement horaire, travail de nuit et weekend, annualisation possible du temps de travail pour faire face aux périodes de forte activité.

-Conditions particulières :

- -Déplacement en montagne nécessitant une excellente condition physique, et une adaptation aux hébergements précaires (refuges, cabanes)
- -Goût pour la vie dans la nature et capacité à la lecture du milieu naturel.